

TRAVAUX EN RIVIÈRE

LA MAÎTRISE D'ŒUVRE INTERNE

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

LE 15 MARS 2012 À VILLARD-BONNOT (38)

Contexte :

Les structures gestionnaires de cours d'eau prennent de plus en plus souvent en charge la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des études et des travaux sur leurs bassins versants.

Bien que les compétences des techniciens et chargés de mission se soient fortement étoffées au regard des techniques de travaux en rivières, les connaissances en matière de maîtrise d'œuvre et de conduite d'opération ne sont pas toujours suffisantes (phases des projets, documents administratifs, sécurité, plans qualité, ...).

Par ailleurs, la mise en œuvre de travaux sur un cours d'eau nécessite le respect d'un cadre en termes de responsabilité et d'assurance dont le maître d'œuvre est premier garant.

Enfin, assurer le suivi de chantier implique de maîtriser les aspects administratifs, réglementaires et techniques qui y sont attachés afin de rester dans un cadre légal et sécurisé.

Objectif :

- Fournir aux structures gestionnaires les bases pour assurer la maîtrise d'œuvre de travaux de restauration des cours d'eau.
- Permettre aux gestionnaires d'échanger sur les avantages et les inconvénients de la maîtrise d'œuvre.

Contenu :

La journée débutera par un rappel de la réglementation attachée à la maîtrise d'œuvre. Un point méthodologique sera ensuite effectué pour présenter aux participants les règles générales d'organisation d'un chantier et les règles visant à assurer la sécurité des intervenants.

L'après midi, deux collectivités ayant effectué une maîtrise d'œuvre interne pour la réalisation d'études et travaux interviendront pour partager leurs expériences.

Publics :

Élus, techniciens et chargés de mission de structures œuvrant pour la gestion des milieux aquatiques. Chargés d'intervention des Agences de l'eau et des conseils régionaux. Techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État. Bureaux d'études, chercheurs, étudiants.

Avec le soutien de :



Rhône Alpes Région

En partenariat avec :



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00 Accueil des participants

09:30 Obligations et responsabilités relatives à la réglementation sur l'eau

Principes et enjeux de la Loi sur L'Eau, rappel de la réglementation, rôle du service de police de l'eau, instruction et contraintes administratives, responsabilités administratives pénales et civiles.

Thierry CLARY - Direction Départementale des Territoires de l'Isère

10:15 Prévention et sécurité

La réalisation d'un chantier est soumise à des règles au titre du code du travail. Si l'employeur prend une part active dans la sécurité des travailleurs, d'autres acteurs interviennent également : le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et le coordonateur sécurité prévention santé.

Il s'agira de faire un point rapide sur le rôle des uns et des autres et sur les documents utilisés : plan général de coordination, plan de prévention sécurité, document des interventions ultérieures.

Hervé CALTRAN - Grand Lyon (69)

11:00 Les étapes pour l'organisation d'un chantier d'entretien et de restauration

Le syndicat de l'Albarine a pris le parti de réaliser l'essentiel des travaux d'entretien et de restauration avec une maîtrise d'œuvre interne. Le chargé de mission du syndicat exposera les raisons qui les ont poussés à faire ce choix et présentera les différentes étapes à respecter pour organiser un chantier.

Florent PELLIZZARO - Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (01)

12h30 Déjeuner

14:30 Confier la réalisation d'études préalables à des étudiants

Dans le cadre d'un projet de remise à ciel ouvert de cours d'eau, le SYMASOL a confié la réalisation d'études préalables - phase avant projet d'une maîtrise d'œuvre classique - à des étudiants. Le chargé de mission du syndicat présentera le déroulement de cette phase d'avant projet et les premiers résultats de ces études.

Maxime CHATEAUVIEUX - Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (74)

15:15 Passation des contrats et suivi des travaux

Le SIAGA a assuré la maîtrise d'œuvre d'un chantier de retalutage des berges d'un canal. Le technicien du syndicat reviendra sur les modalités de passation des contrats et sur les différentes phases de suivi des travaux.

Didier GIRARD - Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents (38)

16h00 Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

Espace Aragon
19 bis Boulevard Jules Ferry
38190 VILLARD-BONNOT
Tél. : 04 76 71 22 51
www.espace-aragon.net



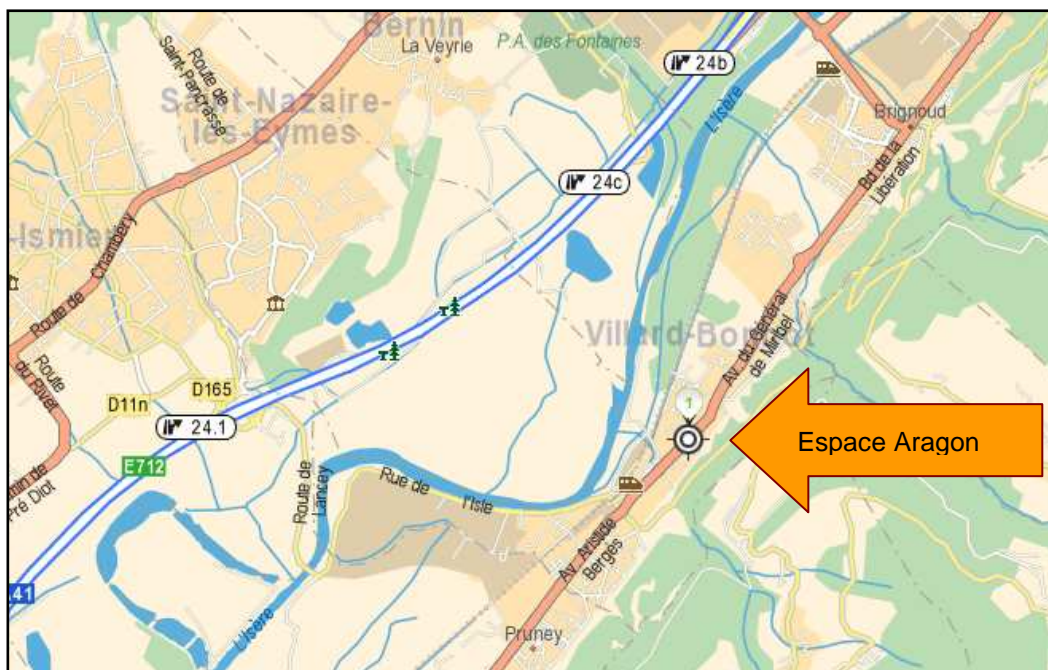
- En voiture :

Depuis Grenoble : Prendre l'autoroute A41 direction Chambéry, sortie Villard-Bonnot (24-1). Arrivé à Lancey, traverser la voie ferrée rejoindre la nationale. Prendre à gauche au premier feu tricolore, direction Brignoud. L'Espace Aragon est à droite 400 m plus loin au feu tricolore après le panneau d'entrée Villard-Bonnot, face à la mairie et aux écoles.

Depuis Chambéry : Prendre l'autoroute A41 direction Grenoble, sortie Crolles-Brignoud. Au premier rond-point de Crolles, faire demi-tour vers Brignoud. À Brignoud, rejoindre la nationale (prendre à droite au feu tricolore) direction Villard-Bonnot/Domène. L'Espace Aragon est à gauche au feu tricolore après le panneau "zone 30", face à la mairie et aux écoles.

- En train :

Gare de Lancey : Ligne Grenoble-Chambéry
La salle se trouve à environ 10 minutes à pied de la gare.



Travaux en rivière

La maîtrise d'œuvre interne

Bulletin d'inscription à retourner avant le **8 mars 2012**

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75 - ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du 15 mars 2012 à VILLARD BONNOT (38)

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

Souhaitez-vous recevoir par mail une attestation de présence : oui non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions
TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 80 €

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

ADHÉSION 2012

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi	<input type="checkbox"/> 12 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 30 €
Personne morale	<input type="checkbox"/> 250 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....